

PROGRAMME ASIE

LA CHINE, TALON D'ACHILLE DE L'UNION EUROPÉENNE

PAR Olivia MEUDEC

ANALYSTE (DIPLOMÉE DU MASTER 2 GÉOPOLITIQUE ET SÉCURITÉ INTERNATIONALE,
INSTITUT CATHOLIQUE DE PARIS)

MAI 2017

ASIA FOCUS #32



INTRODUCTION

En 2015, la Chine et l'Union européenne (UE) ont fêté le 40^{ème} anniversaire de leur coopération, amorcée par la reconnaissance mutuelle en 1975 entre la République populaire de Chine (RPC) et ce qui était alors l'ancêtre de l'Union européenne, la Communauté économique européenne (CEE). Cet acte diplomatique ouvre une nouvelle ère des relations sino-européennes, entachées du douloureux souvenir chinois du « siècle de la honte » et verrouillées par le contexte géopolitique bipolaire que la guerre froide a instauré. Depuis, la relation sino-européenne n'aura de cesse de s'approfondir, tant économiquement que sur le plan politique, puisqu'elles sont devenues aujourd'hui des partenaires cruciaux sur la scène internationale. Si à ses débuts, la relation sino-européenne ne se fondait que sur des préoccupations économiques et financières, elle se dote à la fin de la guerre froide, puis à l'avènement de l'UE, d'une dimension stratégique nouvelle, fondée sur des intérêts politiques et diplomatiques réciproques. Cette nouvelle dimension est officialisée par le Partenariat global en 2003 et couvre la politique extérieure, la sécurité et certains autres enjeux globaux. Aujourd'hui, l'UE est le principal partenaire de la Chine, qui, bientôt, sera en mesure de lui offrir la réciprocité.

Dans les années 1970, le successeur de Mao, Deng Xiao Ping, réactive les relations sino-européennes malgré un échiquier international en tension entre deux pôles idéologiques rivaux ; il signe ainsi de nombreux accords économiques avec la CEE afin de permettre le développement économique chinois. Dans les années 1990, la Chine et l'UE dotent leur relation bilatérale d'un caractère stratégique nouveau, développant ainsi leurs relations diplomatiques et politiques. En cause, la chute de l'URSS et la victoire des États-Unis, mais aussi la volonté de la fraîchement née Union européenne de jouer un rôle politique d'envergure internationale. La Chine, quant à elle, voit dans l'UE un partenaire puissant capable de contrebalancer la suprématie de Washington, en plus de permettre son développement économique. En effet, l'UE permettra, non sans difficultés, l'entrée de la Chine dans l'OMC en 2001.¹

Toutefois, la stratégie économique chinoise envers l'Union européenne a changé : délaissant Bruxelles, la Chine a fait le choix de relations bilatérales privilégiées avec chacun des pays de l'UE - principalement avec l'Allemagne, devenue son interlocuteur privilégié. Ce changement de stratégie s'explique par une prise de conscience par la Chine des faiblesses de l'UE - tant organique que politique -, qu'elle choisit d'exploiter à son avantage.

En effet, la stratégie chinoise n'a pas changé sans raison : face à une Union européenne désunie et incapable de proposer une ligne politique cohérente vis-à-vis de Pékin, la RPC

¹ AUFRÈRE Benoit, « Les relations entre la Chine et l'Union européenne : vers un rapprochement géopolitique ? », Collège Interarmées de Défense, Armée de Terre, Ministère de la Défense, mai 2006.

a préféré délaissier les institutions bruxelloises, qui ont montré leur faiblesse structurelle. Les relations bilatérales entre chaque membre de l'UE avec la Chine fleurissent et s'approfondissent à mesure que la relation sino-européenne, soit avec l'UE dans sa totalité, se fane.

Plus particulièrement, les relations sino-allemandes, privilégiées entre toutes prennent progressivement le pas sur les relations sino-européennes, dont elles sont le moteur. Interlocuteur privilégié de la Chine en Europe, Berlin semble revêtir le rôle de négociateur incombant initialement à la Commission européenne, acculée à l'aporie à cause de luttes intestines entre pays membres. Cette posture chinoise, qui voit en l'Allemagne le *leader* européen, dénote d'un déséquilibre économique et politique fort en Europe, ainsi qu'une asymétrie due à la prépondérance de Berlin dans la marche politique européenne. Un déséquilibre d'autant plus inquiétant que l'Allemagne pourrait privilégier ses propres intérêts économiques, adoptant une posture unilatérale avec la Chine dont les répercussions concerneraient alors l'Europe entière.

UN CONSENSUS IMPOSSIBLE : L'ÉCHEC DE L'UNION EUROPÉENNE SUR LA QUESTION CHINOISE

Les divergences entre pays membres de l'UE sont avant tout le fruit de crispations économiques qui se cristallisent autour de la question de l'octroi du statut d'économie de marché à la Chine : ce débat, houleux et sans issue, illustre une UE économiquement affaiblie, en proie aux populismes et souffrant d'un cadre législatif lacunaire la condamnant à l'aporie sur la question chinoise.

La pénétration chinoise du marché européen ne se fait pas sans heurts et suscite les craintes d'une société gagnée par le sentiment d'insécurité, de plus en plus nourri par les mouvements de populations florissant dans toute l'Europe. Victimes de la crise économique de 2008 qui a frappé durement la majorité des pays européens, tant économiquement que politiquement, les États membres de l'UE craignent l'entrée de la Chine sur le marché européen et ses conséquences, notamment du fait de sa pratique de *dumping*². Ces nombreuses crispations économiques assombrissent l'avenir de la relation sino-européenne, minée par des rancœurs commerciales.

Depuis 2015, la pénétration de l'acier chinois sur le marché européen à des prix défiants toute concurrence a provoqué de vives contestations en Europe, notamment en Italie, en France et en Grande-Bretagne, où de milliers d'ouvriers du secteur sidérurgique ont battu le pavé lors de nombreuses manifestations. En effet, les importations d'acier

² Définition du Larousse (en ligne) : « *pratique commerciale qui consiste à vendre une marchandise sur un marché étranger à un prix inférieur à celui pratiqué sur le marché intérieur, parfois même au-dessous du prix de revient* ».

chinois ont nettement augmenté depuis 2014 puisqu'elles sont passées de 4,5 millions de tonnes à 7 millions en 2015. Concrètement, cette forte hausse s'est traduite par une pression mondiale sur le prix de l'acier, faisant chuter le prix de l'acier laminé en Europe de près de 13,5%. Tata Steel Europe, l'une des plus grandes entreprises aciéristes britanniques, a dû licencier près de 5000 salariés depuis octobre 2015.

Le 19 juillet 2016, Bruxelles a déposé une plainte à l'OMC pour « pratiques commerciales déloyales », jugeant que la Chine imposait des quotas à l'exportation abusifs sur 11 minéraux sensibles sur lesquels elle détient un quasi-monopole.

En effet, l'enjeu est de taille pour certains pays de l'Union européenne qui tentent d'endiguer un phénomène populiste de plus en plus important : dans un contexte politico-économique européen tendu où la conservation d'emplois face à une désindustrialisation galopante devient une préoccupation majeure, l'extrême-droite ne cesse d'attirer les voix des populations désœuvrées grâce à un discours économique protectionniste, qui les protégerait des conséquences d'un marché ouvert avec des compétiteurs comme la Chine.^{3,4,5}

Ces manifestations contre le *dumping* chinois ont replacé au centre des réflexions la question du statut d'économie de marché accordé à la Chine par l'UE, source de débats et de controverses au sein des Etats membres, et qui n'a, aujourd'hui encore, pas trouvé d'issue consensuelle. En effet, 15 ans après l'adhésion de la Chine à l'OMC, aucun accord entre les pays européens concernant ce statut n'a été atteint.

Depuis l'entrée de la Chine à l'OMC en 2001, le statut de l'économie chinoise, alors enregistrée comme non marchande, fait débat au sein de l'UE ; et plus particulièrement en 2016, quand la reconnaissance automatique de l'économie chinoise comme économie de marché devrait avoir lieu à compter du 12 décembre 2016. Plus de 80 pays ont aujourd'hui reconnu la Chine comme une économie de marché, à l'exception des États-Unis et de l'Union européenne, ses deux premiers partenaires commerciaux⁶.

Le problème est ardu et sa résolution difficile tant les intérêts de chaque acteur, qu'ils soient de nature économique ou politique, divergent. Cet enjeu est le suivant : reconnaître l'économie de la Chine comme économie de marché risque d'accélérer

³ *Ibid*

⁴ YACINE Jean-Paul, « Sommet Chine-Europe. Quelques avancées dans un climat de défiance », *Question Chine*, 20 juillet 2016.

⁵ YACINE Jean-Paul, « Chine-Europe. La guerre de l'acier et le statut d'économie de marché », *Question Chine*, 21 février 2016.

⁶ Les cinq critères d'octroi du statut d'économie de marché par l'Union européenne sont : absence d'une intervention de l'Etat sur les prix, qui doivent être fixés par les entreprises selon l'offre et la demande; les finances et la comptabilité des entreprises doivent être transparentes et vérifiées par des organismes indépendants de l'Etat, en plus de répondre aux normes internationales; aucune intervention étatique sur les coûts des entreprises ou les finances d'entreprises privées; les opérations de change doivent être indexées sur les taux du marché; existence d'un cadre légal permettant la libre économie et la sécurité juridique des acteurs économiques.

l'augmentation des exportations chinoises bradées car les barrières anti-*dumping* seraient alors levées ; cela sanctionnerait les producteurs européens et ainsi, heurterait l'économie de l'UE dans sa totalité.

Chaque pays européen réagit à la menace chinoise selon la santé de son industrie : les pays les plus compétitifs comme l'Allemagne ou la Grande-Bretagne sont favorables à un compromis qu'ils souhaitent trouver le plus rapidement possible, étant chacun très engagé sur le marché chinois. Les pays souffrant d'un secteur industriel plutôt moribond, comme l'Italie, l'Espagne, et la Grèce, sont quant à eux fermement opposés à la reconnaissance du statut d'économie de marché de la Chine, craignant les effets désastreux qu'elle pourrait avoir sur leur économie. De nombreux scénarios projectifs prédisent en effet qu'accorder le *Market Economy Status* (MES) à la Chine pourrait résulter en une forte hausse du chômage en Europe, déjà très haut dans les pays les plus fragilisés économiquement. En septembre 2015, l'Institut d'économie politique de Washington affirmait qu'entre 1,7 millions et 3,5 millions d'emplois en Europe étaient menacés par la reconnaissance du statut d'économie de marché pour la Chine.^{7,8,9}

À ce jour, bien que Cecilia Malmström, Commissaire européen au commerce, ait rappelé le 17 mars 2016 que la Chine ne répondait pas aux critères d'économie de marché selon l'UE^{10,11} la Commission européenne n'a toujours pas statué sur cette question, préférant ajourner puis reporter sa décision. Le 20 juillet 2016, la Commission européenne a affirmé par la voix de son Commissaire aux Affaires économiques et monétaires Jyrki Katainen, qu'il n'était plus question de débattre sur l'octroi du MES à la Chine, mais de lutter contre le *dumping* chinois et autres pratiques illégales. Finalement, le cœur du sujet est éludé et la CE a préféré contourner le problème en réponse à un consensus impossible à atteindre. La question est, aujourd'hui encore, en suspens¹².

De son côté, le 12 décembre 2016, Pékin a porté plainte à l'OMC contre l'Union européenne, menaçant de « relancer la guerre économique » car l'UE refuse, après la date butoir de l'automatisation de l'octroi du statut, de reconnaître la Chine comme une économie de marché.¹³

Ce gel dans les négociations montre la faiblesse systémique de l'Union européenne, qui s'est constituée en bloc politique en dépit d'un espace aux économies disparates que la crise financière a touchées de façon inégale. Mus par leurs propres intérêts économiques

⁷ VINCENTI Daniela, « La reconnaissance de la Chine comme économie de marché divise l'UE », *Euractiv*, 13 janvier 2016.

⁸ FLEMMING Jérémy, « Bruxelles conteste le statut d'économie de marché de la Chine », *Euractiv*, 10 mars 2015.

⁹ KRATZ Agatha, "Time's up: China's coming battle for market economy status", *ECFR*, China Analysis, juin 2016.

¹⁰ La Chine ne se conforme qu'à un seul critère établi par l'Union européenne, celui de la conformité aux taux du marché dans les opérations de change.

¹¹ de MARCILLY Charles, « Octroi du statut d'économie de marché à la Chine : quelles réponses politiques face au carcan juridique ? », Fondation Robert Schuman, *Question d'Europe n°389*, 18 avril 2016.

¹² S.A, "EU dodges China 'market economy status' question", *Euractiv*, 20 juillet 2016.

¹³ BOYEN Pascal, « Pékin attaque l'Union européenne et les Etats-Unis à l'OMC », *Le Monde Diplomatique*, 14 décembre 2016.

avant celui de la communauté, les États membres se positionnent de façon divergente sans qu'une issue soit envisageable.

L'octroi du MES à la Chine a en outre suscité l'inquiétude des eurodéputés du Parlement européen qui le jugent prématuré et dangereux pour l'économie européenne ; la Commission européenne n'ayant, en janvier 2016, pas encore mené des consultations ou d'analyses d'impact approfondies. Une baisse de 2% du PIB européen est attendue en cas de réussite chinoise à se voir reconnaître son statut d'économie de marché. Le 12 mai 2016, le Parlement européen s'est très majoritairement exprimé contre l'accession de la Chine au MES à 546 voix contre 28. Toutefois, les résolutions du Parlement européen ne jouissent pas d'un aspect contraignant et seule la Commission européenne dispose du mandat de négociations, en accord avec les 28 ministres de l'Économie des pays membres¹⁴.

Une seconde faille que ce débat a mise en exergue est ainsi l'asymétrie entre la Commission européenne, organe exécutif de l'UE, et le Parlement européen, son organe législatif représentant la voix des peuples européens, premiers concernés par l'issue de ces négociations. Ce dernier s'est officiellement positionné sur ce sujet sans que cela ne produise aucun effet significatif sur le débat, malgré la position ferme et quasi-univoque qu'il a adoptée.

LA RELATION SINO-ALLEMANDE, UNE RELATION PRIVILÉGIÉE AU CŒUR DE L'EUROPE : SYMPTOME D'UNE UNION EUROPÉENNE DÉSÉQUILIBRÉE ?

Face à cet échec de l'UE sur la question du MES, la Chine a compris que Bruxelles ne pourrait jamais être un levier politique contre Washington. Délaissant les institutions bruxelloises, elle a opté pour une nouvelle stratégie européenne en préférant approfondir ses relations bilatérales avec chaque pays européen indépendamment de l'UE¹⁵.

La relation sino-allemande est un exemple éloquent de cette stratégie chinoise. Les deux puissances, qui ont toujours entretenu des liens économiques étroits, ont aujourd'hui une relation privilégiée qui se décline non seulement sur le plan économique mais aussi politique, scientifique et culturel. Plus généralement, la force des relations sino-germaniques peut jouer un rôle de moteur des relations sino-européennes actuellement en panne.

Considérant Berlin comme le *leader* politique et économique de l'Union européenne, donc incontournable sur le vieux continent, la Chine a choisi de soigner leur relation déjà

¹⁴ HAUSALTER Louis, « La Chine, une économie de marché ? Le Parlement européen dit non », *Marianne*, 13 mai 2016.

¹⁵ YACINE Jean-Paul, « Sommet Chine-Europe. Quelques avancées dans un climat de défiance », *Question Chine*, 20 juillet 2016.

étroite en l'approfondissant considérablement, afin de parvenir à son objectif de pénétration du marché économique européen¹⁶.

Depuis 2002, l'Allemagne occupe la première place des partenaires commerciaux de la Chine sur le vieux continent et cette dernière est devenue le premier partenaire asiatique de Berlin, devançant le Japon.

Les relations économiques sino-allemandes, fertiles, n'ont de cesse de prendre de l'ampleur ; elles fortifient ainsi progressivement les liens unissant les deux pays, notamment avec la mise en place en 2004 d'un partenariat stratégique sino-allemand. En 2014, le volume du commerce bilatéral s'élevait à 177,75 milliards de dollars, soit une augmentation significative de + 10,1% en une année seulement. La République fédérale allemande représente près de 30% du commerce chinois en Europe et dépend à 7% des importations chinoises, son 3e pays fournisseur.¹⁷

Quant à la Chine, en plus d'être la première cliente du secteur mécanique allemand, elle est le 4e pays destinataire des exportations de l'Allemagne, puisqu'elle représente une part de 6,6%¹⁸ du commerce extérieur allemand. En août 2016, on estimait à 5 200 le nombre d'entreprises allemandes présentes en Chine, représentant une masse salariale de 1,1 million de Chinois.

Malgré une baisse significative du volume d'échanges commerciaux de 11,8% en 2015 due à un ralentissement économique mondial, on note une progression en moyenne supérieure à 10% chaque année depuis 2010.

Relativement aux investissements, ils sont élevés puisque Berlin a investi près de 40 milliards de dollars en Chine en 2014, contre 1,4 milliards pour son partenaire.¹⁹

Enfin, le nouveau partenariat « compréhensif » de 2014 permet à la relation sino-allemande de dépasser le simple cadre économique et de construire une coopération dans des domaines plus variés comme l'environnement, la culture et la science ; mu par le projet de Xi Jin Ping de créer une « civilisation verte ». ²⁰

La relation bilatérale sino-allemande se nourrit d'intérêts réciproques. Du côté chinois, Berlin est une porte d'entrée en Europe en plus d'être une source en investissements, ainsi qu'en transferts de technologie. Du côté allemand, le dynamisme de l'économie chinoise offre un éventail de possibilités pour son secteur industriel, très axé sur le commerce durable. Grâce notamment aux échanges commerciaux avec la Chine, l'Allemagne est l'économie la plus forte de l'Union européenne, représentant à elle seule 21,2% du PIB de celle-ci.²¹

¹⁶ KUNDNANI Hans, PARELLO-PLESNER, "China-Germany: why the emerging special relationship matters for Europe", Policy Brief, ECFR, mai 2012.

¹⁷ S.A, « L'importance des relations sino-allemandes pour les relations sino-européennes », *China.org*, 10 mai 2016.

¹⁸ La Chine est 4e après la France, le Royaume-Uni, et les Etats-Unis.

¹⁹ SRIVASTAVA Priha, "China and Germany: a new special relationship ?", *CNBC*, 10 août 2016.

²⁰ S.A, fiche pays de la Chine, novembre 2016, consultée sur le site officiel du Ministère fédéral allemand des Affaires étrangères.

²¹ S.A, « L'importance des relations sino-allemandes pour les relations sino-européennes », *China.org*, 10 mai 2016.

La relation bilatérale sino-allemande se démarque très nettement des autres relations que la Chine a nouées avec les pays membres de l'Union européenne. En effet, en mars 2016, le président de la République fédérale allemande a affirmé dans un discours prononcé à l'université de Tongji, à Shanghai, que les échanges commerciaux sino-allemands étaient supérieurs au total des échanges commerciaux entre la Chine et la France, l'Italie, et la Grande-Bretagne réunis.²² Une étude comparative des liens économiques entre la Chine et la France, 3^{ème} économie de l'UE et partenaire de l'Allemagne à sa tête, démontre distinctement cette tendance.

Bien que Paris et Pékin entretiennent des relations politiques et économiques riches, il n'y a toutefois aucune commune mesure avec la vigueur des liens économiques sino-germaniques. En 2012, la France représentait 1,36% du marché chinois, soit un taux cinq fois inférieur à celui de son voisin outre-Rhin, qui pèse 5,5% de l'économie du géant asiatique. 1 200 entreprises françaises opèrent en Chine, contre 5 200 allemandes présentes sur le territoire. Les investissements chinois dans l'hexagone s'élevaient à 700 millions, alors qu'ils culminent à 1,4 milliards en Allemagne, soit le double. Alors que l'Allemagne est le 3^e plus important client de la Chine, ainsi que son 2^e principal fournisseur, la France ne se classe respectivement qu'aux 22^e et 17^e places.^{23, 24}

Cette « symbiose » entre Berlin et Pékin soulève de nombreuses inquiétudes en Europe, tant elle révèle la fragilité de ce qu'on voudrait à tort considérer comme un « bloc » économique et politique homogène ; mais aussi, et conjointement, parce qu'elle mène à la reconnaissance d'une « Union européenne allemande », dont Berlin, dominante, serait le point centrifuge.

En effet, la puissance industrielle de l'Allemagne et sa capacité à se hisser parmi les premières puissances exportatrices mondiales ont façonné ses relations avec les puissances extérieures à l'Union européenne, dont la Chine. Selon certains observateurs, le géant asiatique est convaincu de la supériorité allemande sur ses homologues européens et préfère, par conséquent, dialoguer avec Berlin plutôt que les institutions européennes, notamment la PESC. Shi Mingde, ambassadeur chinois dans la capitale allemande, a déclaré « que la coopération pragmatique entre la Chine et l'Allemagne jouait un rôle moteur dans les relations sino-européennes ».

Cette assertion de l'ambassadeur chinois ne fait que raviver cette inquiétude tenace et lancinante des nations européennes de voir l'Allemagne privilégier ses propres intérêts sur les intérêts communautaires.

Il est vrai que les faits semblent donner raison aux analystes les plus pessimistes. En effet, l'Allemagne a souvent fait le choix de l'unilatéralisme, pourtant en contradiction profonde avec sa tradition politique, lorsque ses intérêts économiques étaient en jeu.

²² Ibid.

²³ S.A, « Les échanges commerciaux entre la France et la Chine en 2014 », Service économique régional de l'Ambassade de Chine en France, Direction Générale du Trésor, avril 2015.

²⁴ BARTNIK Marie, « Les relations économiques franco-chinoises en 10 chiffres », *Le Figaro*, 25 avril 2013.

En mai 2013, alors que certains pays membres de l'UE inquiets pour la santé de leur industrie photovoltaïque tentent d'imposer des sanctions à la Chine sur les panneaux solaires, Angela Merkel - mise sous pression par l'industrie allemande - enterre cette possibilité en imposant, après de nombreuses négociations, un consensus aux pays de l'UE.

De plus, l'Allemagne a entamé des négociations avec le Kazakhstan pour assurer son approvisionnement en terres rares, doublant ainsi l'Union européenne, elle-même entrée dans un processus négociations à propos des matières premières au nom de l'ensemble de ses États membre.

Enfin, dans une moindre mesure, il semblerait que les officiels allemands bénéficient en Chine d'une plus grande attention que ses voisins européens.

Toutefois, l'Allemagne est consciente que seule, si puissante soit-elle, il lui sera impossible de maintenir un équilibre d'influence avec une superpuissance comme la Chine. Elle a donc besoin d'une Union européenne unie capable de porter cette relation stratégique avec Pékin et de l'étendre à l'ensemble de la zone euro. Pour ce faire, elle tente d'impulser une dynamique favorable à un consensus parmi les États membres, afin que les relations sino-européennes soient stimulées le plus possible et soient ainsi prolifiques. Malgré cette bienfaisance, les échecs répétés de la Commission européenne pour parvenir à un accord entre ses membres pouvant mener à l'établissement d'un partenariat stratégique avec la Chine à échelle européenne agacent l'Allemagne, qui se désolidarise progressivement du reste de l'UE sur ce sujet.^{25, 26}

Ainsi, la relation sino-allemande, privilégiée, est un véritable moteur pour les relations sino-européennes, qui peinent à prendre forme. Toutefois, ce rôle crucial que joue ce partenariat est le symptôme d'une profonde asymétrie européenne tant politique qu'économique, puisque l'Allemagne, interlocuteur privilégié de la Chine en Europe grâce à son économie forte, semble prendre la place des institutions bruxelloises dans les négociations sur les relations sino-européennes.

Cette situation comporte des risques pour l'UE : l'Allemagne, face à l'indécision bruxelloise, pourrait décider de faire primer ses propres intérêts économiques sur les intérêts européens. Ainsi, Berlin façonnerait la relation sino-européenne de façon presque unilatérale, ce qui est contraire au principe fondateur de l'Union européenne entériné par le traité de Lisbonne en 2007 avec la création de la PESC. La relation sino-allemande dénote, une fois de plus, d'un dysfonctionnement politique européen.

²⁵ KUNDNANI Hans, PARELLO-PLESNER, "China-Germany : why the emerging special relationship matters for Europe", Policy Brief, ECFR, mai 2012.

²⁶ S.A, « Entre la Chine et l'UE, des contrats et beaucoup de contentieux », *Le Monde*, 28 mai 2013.

CONCLUSION

La question chinoise, au cœur des controverses européennes, dévoile une faiblesse structurelle de l'Union européenne comme appareil politique supra-étatique ; en plus d'illustrer, de façon sous-jacente, l'affaiblissement économique d'une UE durement frappée par la crise et en proie à l'euro-scepticisme.

En 2007, le traité de Lisbonne avait créé la Politique extérieure de sécurité commune, dépendante de la Commission européenne ; son but était de permettre à l'UE de se doter d'une politique extérieure unie et cohérente. En 2016, l'aporie de la Commission européenne sur un sujet aussi crucial que la Chine sonne comme un échec de la PESC, qui ne remplit pas l'objectif qui avait motivé sa création.

La relation sino-allemande souligne autant un déséquilibre politique important dans l'espace européen qu'elle soulève la question de l'hétérogénéité économique du vieux continent, qui semble être un frein à l'aboutissement de la construction communautaire. En plus de prendre la place des institutions bruxelloises dans les négociations avec la Chine, l'Allemagne choisit la voie de l'unilatéralisme, privilégiant ses propres intérêts économiques à ceux de l'ensemble de l'UE. La politique allemande semble prendre le pas à ce qui devait être une ligne politique européenne consensuelle et cohérente.

Enfin, plus généralement, la relation sino-germanique illustre la prépondérance de Berlin dans l'UE, provoquant les plus vives critiques et inquiétudes de ses voisins.

Toutefois, il faut prendre garde à ne pas dresser un tableau trop « noir » de l'attitude allemande vis-à-vis de la Chine et de l'immobilisme bruxellois. L'Allemagne n'est pas un pays à la tradition politique unilatérale, bien au contraire ; résolument multilatéraliste, convaincue de la nécessité des institutions internationales pour sa survie économique et politique, il est possible qu'elle tente avant tout - même si le doute est permis - de combler les lacunes d'une UE affaiblie. ■

BIBLIOGRAPHIE

Articles de presse

BARTNIK Marie, « Les relations économiques franco-chinoises en 10 chiffres », *Le Figaro*, 25 avril 2013, consulté sur le site www.lefigaro.fr le 3 décembre 2016.

BOYEN Pascal, « Pékin attaque l'Union européenne et les Etats-Unis à l'OMC », *Le Monde Diplomatique*, 14 décembre 2016.

FLEMMING Jérémie, « Bruxelles conteste le statut d'économie de marché de la Chine », *Euractiv*, 10 mars 2015.

HAUSALTER Louis, « La Chine, une économie de marché ? Le Parlement européen dit non », *Marianne*, 13 mai 2016.

VINCENTI Daniela, "La reconnaissance de la Chine comme économie de marché divise l'UE", *Euractiv*, 13 janvier 2016.

S.A, "EU dodges China 'market economy status' question", *Euractiv*, 20 juillet 2016.

S.A, « Entre la Chine et l'UE, des contrats et beaucoup de contentieux », *Le Monde*, 28 mai 2013.

SRIVASTAVA Spriha, "China and Germany : a new special relationship ?", *CNBC*, 10 août 2016.

Documents institutionnels, sources primaires

S.A, « Les échanges commerciaux entre la France et la Chine en 2014 », Service économique régional de l'Ambassade de Chine en France, Direction Générale du Trésor, avril 2015.

S.A, fiche pays de la Chine, novembre 2016, consultée sur le site officiel du Ministère fédéral allemand des Affaires étrangères.

Travaux universitaires

AUFRÈRE Benoit, « Les relations entre la Chine et l'Union européenne : vers un rapprochement géopolitique ? », Collège Interarmées de Défense, Armée de Terre, Ministère de la Défense, mai 2006.

KRATZ Agatha, "Time's up: China's coming battle for market economy status", ECFR, China Analysis, juin 2016.

KUNDNANI Hans, PARELLO-PLESNER, "China-Germany: why the emerging special relationship matters for Europe", Policy Brief, ECFR, mai 2012.

Articles de revue

de MARCILLY Charles, « Octroi du statut d'économie de marché à la Chine : quelles réponses politiques face au carcan juridique ? », Fondation Robert Schuman, *Question d'Europe* n°389, 18 avril 2016.

YACINE Jean-Paul, « L'offensive chinoise en Europe », *Question Chine*, 3 juillet 2016.

YACINE Jean-Paul, « Sommet Chine-Europe. Quelques avancées dans un climat de défiance », *Question Chine*, 20 juillet 2016.

YACINE Jean-Paul, « Chine-Europe. La guerre de l'acier et le statut d'économie de marché », 21 février 2016.

S.A, « L'importance des relations sino-allemandes pour les relations sino-européennes », China.org, 10 mai 2016.

ASIA FOCUS #32

LA CHINE, TALON D'ACHILLE DE L'UNION EUROPÉENNE

PAR OLIVIA MEUDEC

ANALYSTE (DIPLOMÉE DU MASTER 2 GÉOPOLITIQUE ET SÉCURITÉ INTERNATIONALE, INSTITUT CATHOLIQUE DE PARIS)

MAI 2017

ASIA FOCUS

Collection sous la direction de Barthélémy COURMONT, directeur de recherche à l'IRIS, maître de conférence à l'Université catholique de Lille, et Emmanuel LINCOT, Professeur à l'Institut Catholique de Paris – UR « Religion, culture et société » (EA 7403) et sinologue.

courmont@iris-france.org – emmanuel.lincot@gmail.com

PROGRAMME ASIE

Sous la direction de Barthélémy COURMONT, directeur de recherche à l'IRIS, maître de conférence à l'Université catholique de Lille

courmont@iris-france.org

© IRIS

Tous droits réservés

INSTITUT DE RELATIONS INTERNATIONALES ET STRATÉGIQUES

2 bis rue Mercoeur

75011 PARIS / France

T. + 33 (0) 1 53 27 60 60

contact@iris-france.org

@InstitutIRIS

www.iris-france.org